



Déclaration préalable au titre du SNUIPP 90

CAPD mardi 4 juillet

Nous abordons aujourd'hui la phase d'ajustement du mouvement avec un nouveau mode opératoire. Si nous sommes très satisfaites d'une nouvelle saisie de vœux, nous restons dubitatives sur la constitution des postes en amont qui ne nous a pas au final fait gagné de temps et qui a restreint les choix des uns et des autres selon la quotité de travail. En tant que représentants du personnel élus, nous avons joué le jeu jusqu'au bout en travaillant avec vos services dans l'intérêt des collègues. Mais nous demandons qu'un groupe de travail soit organisé avant les vacances de Toussaint pour faire le bilan en détails de cette nouvelle formule. Nous avons rencontré beaucoup de collègues durant cette phase et nous nous devons de porter leur parole.

Le décret sur la question des rythmes et du retour possible à 4 jours est sorti. Vous avez laissé jusqu'au 8 juillet aux écoles pour se prononcer. Nous sommes inquiètes sur les conséquences de cette modification de dernière minute sur les postes que nous attribuons aujourd'hui. Il est nécessaire qu'une communication de votre part soit faite en direction de tous les collègues affectés à cette phase, leur précisant que des modifications sont possibles lors du groupe de travail de fin août.